

École de Conduite Feu Vert 2.0

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A1 MOTOCYCLETTE DE MOINS DE 11 kW

SEQUENCE 1 : MAITRISE PRATIQUE SUR PISTE
(DUREE : 8 HEURES MINIMUM – INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES)

Etre capable:

- ↳ Connaître l'équipement du motard et la conception d'une moto
 - ↳ de maîtriser le maniement du véhicule sans l'aide du moteur
- hors circulation
- ↳ de maîtriser le maniement du véhicule à vitesse réduite
- hors circulation
- ↳ de maîtriser le maniement du véhicule vitesse élevée
- hors circulation
- ↳ de maîtriser le maniement du véhicule en situation d'urgence
- hors circulation

FORMATION

DUREE : 20 heures minimum

RYTHME : selon planning école et élève

OBJECTIFS :

- ✓ Savoir choisir sa position sur la chaussée
- ✓ Savoir franchir une intersection
- ✓ Savoir changer de direction
- ✓ Etre capable de circuler dans des conditions normales sur route
- ✓ Etre capable de circuler dans des conditions normales en ville
- ✓ Etre capable de vérifier l'état du véhicule
- ✓ Connaître les situations présentant des difficultés particulières

PUBLIC CONCERNE :

- ✓ Candidat désirant conduire une motocyclette de moins de 11 kw

PREREQUIS :

- ✓ Être âgé de plus de 16 ans
- ✓ Être titulaire de l' ETM

MATERIEL REQUIS :

- ✓ Casque homologué, gants homologués, blouson, chaussures montantes et fermées

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Moyens audio-visuels (vidéo projection)
- ✓ Motocyclette de moins de 11 kw
- ✓ Piste fermée adaptée aux exercices plateau
- ✓ Zones de circulations adaptées
- ✓ Gilets de haute visibilité spécifiques
- ✓ Matériel de radioguidage
- ✓ Véhicule de catégorie B pour suivre en circulation

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ✓ Méthodes magistrales et interrogatives



École de Conduite Feu Vert 2.0

pour les enseignements théoriques

- ✓ Radioguidage pour les enseignements en circulation
- ✓ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors circulation
- ✓ Auto-évaluation au fil des compétences

FORMATEURS :

- ✓ Titulaires BEPECASER mention « deux-roues » ou TP ECSR avec CCS « deux roues »

VALIDATION :

- ✓ Examen théorique moto
- ✓ Examen pratique hors circulation
- ✓ Examen pratique en circulation

Suivi et évaluation de l'action :

- ✓ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

